

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Adopté

N° CF2232

AMENDEMENT

présenté par
M. Juvin, rapporteur général

ARTICLE 68

Mission « Défense »

Substituer aux mots :

« les dispositions concernées n'ont été abrogées »

les mots :

« ces décrets n'ont été abrogés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.